RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Administration générale

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 22 février 2022

portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022

NOR: TREK2205101A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires :

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour l'année 2022 ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT, MM et du MAA en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022 est de 39 ;

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022 :

- 1. DESCLAUX Georges
- 2. FALCONE Patrick
- 3. VILLEMAUD Jean-Christophe
- 4. VISSAC Philippe
- 5. KOVARIK Jean-Bernard

- 6. VIU Bernard
- 7. HOELTZEL Marc
- 8. DEJAGER-SPECO Fabienne
- 9. TOURJANSKY Laure
- 10. MOLINIER Marie-Lise
- 11. GUYOT Patrice
- 12. MAILLET Albert
- 13. CHASSANDE Christophe
- 14. FOTRE Christophe
- 15. CAIRE José
- 16. SCHWOB Bernard
- 17. MOULIN-WRIGHT Vincent
- 18. DISSLER Marie-Claire
- 19. DE LA BOURDONNAYE Armel
- 20. PETERSCHMITT Jean-Marc
- 21. MORZELLE Olivier
- 22. HUBERT Louis
- 23. BASTOK Janique
- 24. VIROULAUD Philippe
- 25. CORBEAU Hugues
- 26. ANDRIEU Jacques
- 27. RABIER Florence
- 28. CHANSOU Olivier
- 29. SANSEAU Armand
- 30. PONTAUD Marc
- 31. PERRIN Jean-Louis
- 32. CASTANET Philippe
- 33. HORTH André
- 34. PRIOU Denis
- 35. FAYOLLE Jean-Pascal
- 36. MAYOUSSE Véronique
- 37. CHAGNARD Sylvestre
- 38. CARRIERE Jean-Marie
- 39. GUILLAUME Caroline
- 40. PRILLARD Joël
- 41. BURQ Jérôme

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour la ministre et par délégation Le directeur des ressources humaines

Jacques

Signature numérique de Jacques CLEMENT

CLEMENT

CLEMENT jacques.clement jacques.clement Date: 2022.02.24 15:47:25 +01'00' Jacques CLEMENT

Pour le ministre et par délégation Le chef du service des ressources humaines